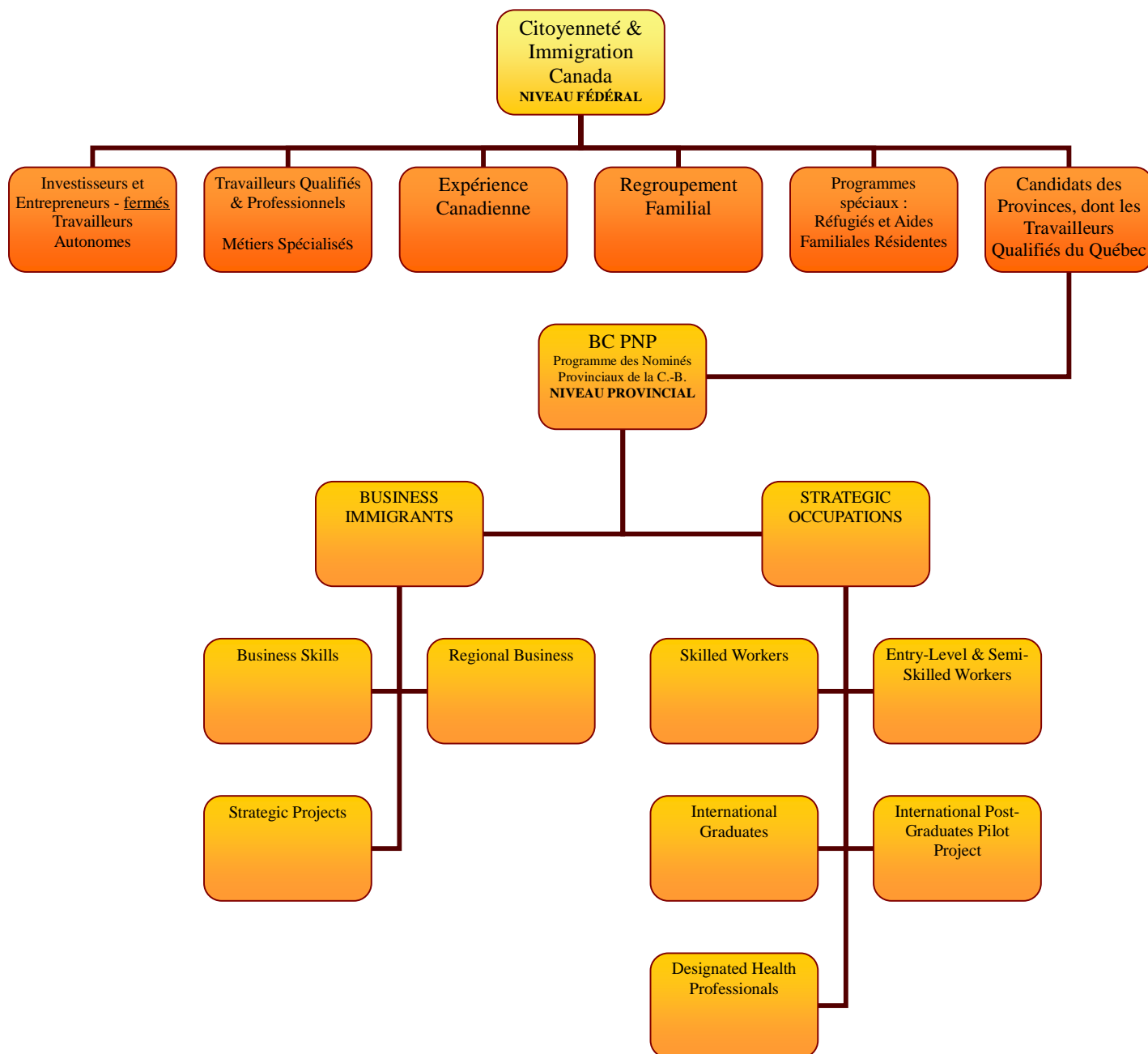


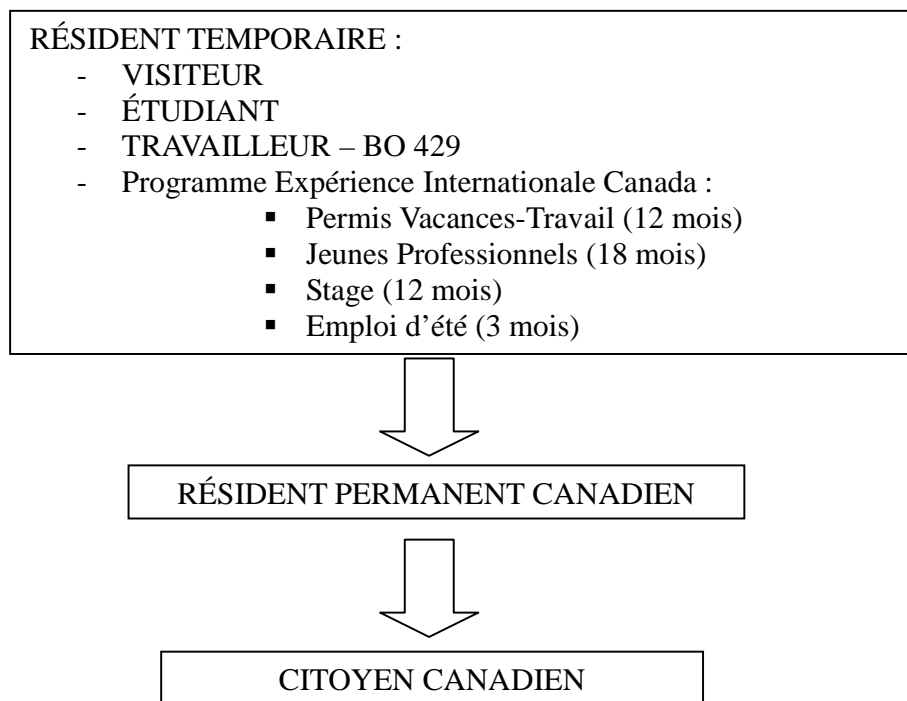
ATELIER VANCOUVER EN FRANÇAIS DU 14 JANVIER 2013

IMMIGRATION : ANTICIPER POUR POUVOIR RESTER

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



VOTRE STATUT AU CANADA



CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- N'attendez pas le dernier moment pour planifier votre immigration au Canada : renseignez-vous le plus tôt possible et réfléchissez ensuite à la meilleure option pour vous en fonction de votre profil et de vos exigences.
- Vérifiez vos informations à la source (cf. site Internet de CIC) et ne prenez pas au pied de la lettre les « rumeurs » ou bons tuyaux qui circulent dans votre entourage ainsi que les expériences passées qui ne sont plus peut-être d'actualité.
- N'utilisez le numéro de CIC (1-800-242-2100) que pour connaître le statut de votre dossier car les réponses téléphoniques des agents de CIC peuvent varier énormément d'un appel à l'autre.
- Gardez une photocopie de tous les documents transmis à CIC dans le cadre de vos demandes.
- Transmettez vos demandes en recommandé pour avoir une preuve d'envoi et de réception de vos documents en cas de perte de votre dossier par CIC.

RESSOURCES / RÉFÉRENCES UTILES :

- Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp>
- BC PNP – Programme des Nominés Provinciaux de la C.-B. : http://www.welcomebc.ca/wbc/immigration/come/work/about/strategic_occupations/index.page?WT.svl=LeftNav
- Immigration et Communautés Culturelles du Québec : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/index.html>
- Conseil de Réglementation des Consultants en Immigration du Canada : <http://fr.icrc-crcic.ca/home.cfm>
- PVTistes.net Canada : <http://canada.pvtistes.net/>